

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Avis  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXI<sup>e</sup> Année.

No 1.

45 Janvier 1886

# AVIS

La **Revue Militaire Suisse** continuera à paraître en 1886 comme du passé. Malgré l'augmentation constante des frais le prix d'abonnement restera le même, soit :

Pour la Suisse, par an 7 fr. 50  
Pour les pays de l'Union postale, » 10 fr.  
Pour les autres pays, » 15 fr.

Organe des intérêts de l'armée suisse et de ses diverses sociétés d'officiers, publication étrangère à tout esprit de parti ou de coterie ainsi qu'à toute idée de spéculation et de profits matériels, la **Revue Militaire Suisse** est une tribune ouverte à chacun, notamment à chaque officier qui a un vœu ou une remarque à émettre, des idées ou des propositions à développer pour le bien de l'armée ou d'une de ses armes ou branches de service.

Pour se soutenir et pour rester à la hauteur de sa tâche chaque jour plus difficile par suite des progrès incessants de l'art et des sciences militaires, notre **Revue** a urgentement besoin du concours de tous, concours de collaboration et de bons avis aussi bien que d'abonnements et d'appui financier. Plus elle aura de ressources à sa disposition, mieux elle pourra contenter ses lecteurs. Ce sont eux qui en bénéficieront les premiers par les cartes, les planches et autres suppléments que nous leur fournirions et qui, trop souvent aujourd'hui, nous font défaut en marquant, nous ne le sentons que trop, de graves lacunes dans notre rédaction.

En conséquence la **Revue Militaire Suisse** prend la liberté de se recommander à la bienveillance de ses anciens abonnés et aussi à celle des jeunes militaires qui n'ont pas encore pris d'abonnement, ainsi qu'aux diverses sociétés et autorités militaires avec lesquelles elle est en rapport depuis de longues années.

Les personnes qui ne refuseront pas l'un des deux premiers numéros de l'année 1886 seront censées abonnées.

*La Rédaction.*

---

### Le service sanitaire pendant le combat<sup>1</sup>.

De nos jours, toute armée dont l'organisation ne laisse pas à désirer se compose de 4 armes principales : l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et le génie, destinées à rechercher, à repousser et à vaincre l'ennemi, et de 3 services auxiliaires appelés *impedimenta de l'armée*, ce qui veut dire, permettez-moi l'expression, « sabots », néanmoins absolument indispensables pour assurer la pleine réussite de toute opération militaire.

Ces impedimenta comprennent : 1<sup>o</sup> l'important *service des munitions*, qui est destiné à remplacer sans cesse la munition brûlée de chaque fusil et de chaque pièce au moyen des colonnes de munition, formées chez nous d'une part, par les demi-caissons d'infanterie attachés aux bataillons et par les caissons des batteries d'artillerie, et d'autre part, par les colonnes du parc de division, etc.

2<sup>o</sup> Le service non moins essentiel des *subsistances* ou des compagnies d'administration, qui a pour but d'assurer d'une façon régulière l'alimentation des soldats et des chevaux et par conséquent de leur conserver par une bonne nourriture la force physique nécessaire pour résister aux intempéries et pour supporter les privations de tous genres d'une campagne.

En 3<sup>me</sup> lieu, nous avons enfin le *service de santé*, assuré dans notre armée par un corps de troupe spécial, la *troupe sanitaire*.

<sup>1</sup> Conférence donnée à la section de Fribourg de la société fédérale des sous-officiers, le 14 décembre 1885, par le capitaine Dr L. FRÖLICH, instructeur de 1<sup>re</sup> classe des troupes sanitaires.